**Liste des pièces du dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU**

- Un rapport de présentation n°1 – Déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU

- Une annexe au rapport de présentation : liste des végétaux recommandés

- Le Projet d’Aménagement et de développement Durable- écrit

- Le Projet d’Aménagement et de développement Durable- graphique

- Les orientations d’aménagement et de programmation-écrites

- L’orientation d’aménagement et de programmation 1-graphique

- L’orientation d’aménagement et de programmation 2-graphique

- L’orientation d’aménagement et de programmation 3-graphique

- Le règlement

- Le plan de zonage Est

25/09/2018